

L'association Vigi-Eole et la Fédération Environnement Durable Aquitaine répond au courrier de soutien à l'éolien industriel en Aquitaine, rédigé par des élus régionaux, paru dans Le Monde du 22 décembre 2010.

La venue à Reignac, le samedi 22 janvier 2011 à 11 heures, de Monsieur Alain Rousset, Président du Conseil Régional et de Monsieur Philippe Plisson, député, Président de la C.C.E. sera l'occasion de dénoncer cette volonté régionale d'implanter des aérogénérateurs de 150 à 180 mètres de hauteur totale, malgré les oppositions des riverains et l'insuffisance de potentiel éolien. Une distribution de tracts sera effectuée.

REPONSE A L'ARTICLE DU MONDE DU 22/12/10 :

Nos élus se sont livrés à un vibrant plaidoyer des filières éoliennes et photovoltaïques, se mettant ainsi à l'unisson du discours commercial d'une poignée d'affairistes.

Ne soyons pas dupes, en dépit des énormes avantages financiers consentis à ces filières, les créations d'emplois promises ne sont pas au rendez-vous.

Dans l'éolien industriel, le marché français est totalement desservi par des centres de production à l'étranger. Alors que certains constructeurs licencient (3000 personnes chez Vestas) on voit mal, dès lors, pourquoi ces industriels viendraient créer des capacités supplémentaires de production en France.

Dans le photovoltaïque, où la concurrence asiatique semble féroce, les perspectives sont insuffisantes pour garantir des emplois de long terme. C'est cela sans doute qui est à l'origine des attermoissements de First Solar à Blanquefort (33).

Les emplois, prévus par nos élus, autour du « cluster » éolien régional, seront-ils comme ceux précédemment annoncés, mais jamais créés :

- 200 dans la filiale béglaise SAS AAER de Valorem,
- le sauvetage des emplois par HZ (usine Ford Blanquefort) en venant y fabriquer des couronnes d'éoliennes et qui se termine en scandale financier.

Que de promesses non tenues !

C'est le manque de compétitivité de l'éolien qui crée ses propres déboires. Une industrie dite mature mais dont l'existence même dépend de largesses gouvernementales. Une filière dispensée de tout appel d'offre, qui investit sur des sites de production inadaptés (les vents sont insuffisants en Aquitaine) et tire ses bénéfices de nos impôts.

Nos élus ont-ils seulement pensé aux dommages collatéraux en terme d'emploi que ces installations auront sur le tourisme, l'un des grands pourvoyeurs d'emplois en Aquitaine.

Il est vraiment temps de cesser cette gabegie et de se concentrer, en Aquitaine, sur les filières pertinentes et la mise en valeur :

- 1/ de la filière bois dont une partie de la production est actuellement bradée et sert à développer la biomasse ailleurs en Europe,
- 2/ de la sécurité alimentaire, en évitant de stériliser des terres agricoles, alors que les besoins augmentent sans cesse,
- 3/ de la géothermie qui serait également digne d'intérêt.

Alors, pourquoi cette idée fixe d'implanter des éoliennes en Aquitaine ?